

# EXTRAIT DU PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 MARS 2016

*Le 9 mars 2016*

L'an deux mille seize, le neuf mars à vingt heures trente, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Mme Maryvonne RAIMBEAULT, Maire.

Étaient présents : MM. François VERGNE, Serge ANFRAY, Philippe GAILLARDON, Maryvonne RAIMBEAULT, Françoise LOQUET, Jean-Marc VARIN, Thérèse LANGE, Stéphane LECHANOINE, Anne-Marie RABEC, Magali BAZIRE, Fabienne LENOËL, Annick JOUFFLINEAU, Raymond GIRARD

Absents excusés: MM. Pascal MERLIN, Johanny LALANNE

Date des convocations : 1<sup>er</sup> mars 2016

Date d'affichage : 16 mars 2016

M Jean-Marc VARIN remplit les fonctions de secrétaire.

## **MAISON PLURIDISCIPLINAIRE DE SANTE : POINT SUR LE DOSSIER**

Madame le Maire fait part que l'avis d'appel public à la concurrence, pour l'attribution d'un marché de maîtrise d'œuvre relatif à la construction d'une maison pluridisciplinaire de santé a été publié dans le Ouest France du 16/02/2016 des départements 50, 14 et 35, sur le site Internet OuestMarchés.com, dans la Manche Libre le 20/02/2016 et sur le site Internet e-marchéspublics.com

Date limite de réception des candidatures : vendredi 11 mars 2016 à 12h00.

Ouverture des plis et choix de 3 candidats : lundi 14 mars 2016

Audition des candidats : vendredi 1<sup>er</sup> avril 2016.

La négociation éventuelle avec le candidat choisi par la commune et l'attribution du marché est fixée dans la semaine qui suit l'audition.

Une commission ad'hoc doit être constituée avec les mêmes personnes pour les 2 phases.

Madame le Maire fait part que les dossiers de DETR seront étudiés lors de la session de septembre-octobre 2016, les plans devront être fournis pour fin juin, d'où la nécessité de recruter l'architecte au plus vite.

Les subventions demandées à ce jour sont les suivantes :

- DETR pour la construction de la Maison Pluridisciplinaire de Santé
- DETR pour le parking de la Maison Pluridisciplinaire de Santé
- Contrat de territoire
- Leader (fonds européen)
- Réserve parlementaire
- Saint-Lô Agglo

## **TRAVAUX MAIRIE-MAISON DES SERVICES : POINT SUR LES TRAVAUX ET LE FONCTIONNEMENT**

La dernière réunion de chantier a eu lieu le 25 février 2016. Le but de cette dernière réunion était de lever toutes les réserves. Les intempéries n'ont pas permis de finir le chantier et toutes les réserves n'ont pas pu être levées.

Après constatation d'une infiltration dans les murs de la cage d'escalier, des travaux sur la cheminée de la mairie ont été effectués. Il sera nécessaire de changer la toiture de la mairie d'ici une dizaine d'année.

Les toilettes publiques sont ouvertes depuis le 1<sup>er</sup> mars 2016.

L'ADMR a commencé ses permanences dans la maison des services depuis le 7 mars 2016.

L'assistante sociale devrait intervenir le 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> mardi de chaque mois sur rendez-vous.

## **ÉCLAIRAGE PUBLIC : MODALITÉS DE FONCTIONNEMENT**

Des conseillers municipaux ont répertorié les candélabres qui sont actuellement en fonctionnement toute la nuit. Il est proposé, que pour des raisons de sécurité mais aussi d'économie, que seuls les candélabres, situés dans les carrefours, passages protégés ou zones plus dangereuses, restent allumés tout la nuit. Cela permettra de ramener de 64 à 39 le nombre de candélabres allumés en permanence la nuit mais surtout d'éclairer les points sensibles.

Afin que les changements d'heures se fassent de façon automatique, le conseil municipal accepte le devis de la SORAPEL d'un montant de 1 776 € TTC pour la fourniture et la pose de 4 horloges astronomiques.

## **MAINTIEN DES SERVICES EN MILIEU RURAL : BUREAU DE POSTE**

Suite à l'action menée par le Conseil Municipal les 23 et 27 février dernier, 400 signatures ont été collectées pour demander le maintien des horaires actuels d'ouverture du bureau de Poste.

La pétition a été envoyée au directeur régional de La poste - service courrier, à la directrice régionale de La poste- service réseau, au président du conseil départemental, aux associations des maires ruraux et des maires de France.

Mme le maire accompagnée des maires des communes voisines sera reçue par monsieur le préfet le vendredi 11 mars.

Par téléphone, le 7 mars, le délégué aux relations territoriales du groupe La Poste a informé madame le maire que la mise en place du facteur guichetier était reportée au 21 mars, avec une ouverture de 9h00 à 11h30 du lundi au vendredi et le samedi de 9h00 à 12h00.

Madame le Maire informe qu'elle est en contact avec l'association des maires ruraux qui demande 3h d'ouverture au public, 6 jours par semaine. Un contact va être pris avec les maires des communes de la Manche qui vont être également concernées par la mise en place d'un facteur guichetier dans leur bureau de poste.

## **COURRIER DU PRÉSIDENT DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL POUR LE MAINTIEN DES SERVICES HOSPITALIERS**

Madame le Maire donne lecture du courrier du Président du Conseil Départemental sur le devenir des centres hospitaliers de la Manche avec la création de trois groupements hospitaliers de territoire.

Une lettre transmise à la ministre, Marisol TOURAINE, est jointe au courrier.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, soutient le mouvement.

## **IMPLANTATION DE LA BORNE DE RECHARGE POUR VÉHICULES ÉLECTRIQUES**

Le Conseil Municipal avait accepté l'emplacement d'une borne de recharge pour les véhicules électriques. Celle-ci sera implantée d'ici la fin de l'année. La borne pour les véhicules électriques sera

positionnée à la suite du parvis de la mairie et des places réservées pour cet usage (participation demandée à la commune 2900 €).

### **DEMANDE DE SUBVENTION POUR ACHAT DE DRAPEAU**

Une demande de subvention exceptionnelle par l'association des Anciens Combattants a été formulée concernant l'achat d'un drapeau pour les soldats de France. Le coût du drapeau est estimé à 1124 €. Le Conseil Municipal accepte, par 12 voix pour et 1 abstention, de verser une subvention à hauteur de 500 € qui sera versée au vu de la facture.

### **INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES**

#### **Communication et informations :**

##### **Saint Clair Infos :**

Le prochain numéro de St Clair Infos sera distribué courant avril.

#### **Voirie :**

- Il est demandé de prévoir un débernage chemin de la Fontaine Saint Clair et chemin du Quesnay.

#### **Saint-Lô Agglo :**

##### **Travaux au gymnase :**

Madame le Maire informe que les travaux extérieurs devant le gymnase seront effectués pendant les vacances de printemps.

##### **Vestiaires au stade Cédric LEPLEY :**

La 2<sup>ème</sup> esquisse de l'architecte a été présentée au service de Saint-Lô Agglo, à Madame le Maire et au Football Club de l'Elle. Différents points sont à réétudier pour être dans l'enveloppe financière prévue.

#### **Divers :**

##### **Relais Assistantes Maternelles :**

Une permanence administrative est assurée depuis la mi-mars pour les communes de Saint-Lô Agglo non desservies jusqu'à ce jour. Les activités d'éveil devraient être mises en place dès septembre 2016.

##### **Accueil des Allemands à la mairie :**

12 correspondants allemands ont été accueillis à la mairie le jeudi 10 mars en lien avec le collègue Jean Grémillon.

##### **Foire d'automne :**

La commission fleurissement avec la participation du Vélo Club Loisirs de l'Elle organisera la 1<sup>ère</sup> foire d'automne le 23 octobre 2016 de 9h00 à 18h00 avec ventes de plantes, produits du terroir et tout pour le jardin.

#### **Réunions :**

- **Vote du budget :** mercredi 30 mars 2016 à 20h30